



Traité Yebamot

Michna 12 - Chapitre 4

ד, יב המחייב את גירושתו, והנושא את חלוצתו, והנושא את קרובת חלוצתו--יוציא, והוולד ממזר, דברי רבי עקיבא; וחכמים אומרים, אין הוולד ממזר. ומودים בנושא את קרובת גירושתו, שהוולד ממזר.

Celui qui reprend la femme qu'il avait répudiée, ou celui qui épouse celle à laquelle il avait fait 'Halitsa, ou celui qui épouse la proche parente de celle qui l'a déchaussé, devra rompre et l'enfant qu'il en aurait eu est un Mamzer d'après Rabbi Akiva. Mais les Sages disent : l'enfant n'est pas un Mamzer. Ils conviennent dans le cas de celui qui épouse une proche de celle qu'il a répudiée, que l'enfant est un Mamzer.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions